

Appel à projets MSH Val de Loire 2021 (15^e appel)

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire lance son 15^e appel à projets, conformément à ses missions et dans le cadre de sa vocation à développer l'**interdisciplinarité**, les **recherches transversales** entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (théoriques et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à l'**international**.

Cet appel a pour but prioritaire l'émergence de nouvelles thématiques de recherche qui peuvent **éventuellement** s'inscrire dans les axes transversaux de la MSH Val de Loire (**Villes et études urbaines ; Monnaie et finance ; Invention et réinvention de la pensée et de l'action environnementale ; Mutation des normes ; Modèles, modélisation, simulation**). Les projets devront s'inscrire dans la dynamique de la Science Ouverte en respectant les principes FAIR : Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable.

Tous les membres des laboratoires de son périmètre peuvent répondre à cet appel à projets, qu'ils soient enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement à hauteur maximale de 5000 euros, l'appel étant doté d'une enveloppe de 25 000€.

Critères d'évaluation :

- L'excellence scientifique du projet
- Le caractère innovant du projet
- La qualité du partenariat (collaborations au sein de la MSH ou dans le réseau des MSH, collaboration interdisciplinaire au sein des SHS ou au-delà, collaboration avec un partenaire étranger)
- La pertinence du calendrier des actions du projet et du budget et des moyens demandés pour sa réalisation
- La pertinence d'un projet émergent ou l'inscription du projet dans les axes transversaux de la MSH (Villes et études urbaines ; Monnaie et finance ; Invention et réinvention de la pensée et de l'action environnementale ; Mutation des normes ; Modèles, modélisation, simulation)

Modalités de dépôt du projet :

- Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://aap.msh-vdl.fr/> ; ils doivent être imprimés avec les annexes (signature des partenaires, budget, calendrier du projet), signés, puis **envoyés par mail à Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et à Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique**.
- La date limite de soumission des projets est fixée au **11 décembre 2020**.

Autres informations :

- La sélection des projets par le Conseil Scientifique de la MSH Val de Loire aura lieu en mars 2021.
- La subvention sera versée en une fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion.
- Le porteur de projet s'engage à venir présenter son projet lors de la Journée Scientifique de la MSH qui se tiendra **en 2022**.
- Au terme du financement du projet (année N+1 après la réception de la subvention), il sera demandé au porteur de fournir un bilan scientifique et financier.

- Le porteur s'engage à faire mention de la MSH Val de Loire sur les supports liés au projet (logo sur affiches et programmes, HAL, publications)
- Le porteur s'engage également à informer la MSH Val de Loire de toute publication produite pendant et après le projet, ainsi que du dépôt de candidature lors d'AAP régionaux, nationaux et internationaux. Le porteur informera la MSH Val de Loire de toute action/manifestation scientifique en lien avec le projet.

Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Xavier RODIER
Directeur de la MSH Val de Loire